

Convention de mise à disposition du plateau de formation mobile



Figure 1 photo non contractuelle (crédit, plateau mobile Practee Formation)



Lauréats d'un appel à projets du Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique

Une action partenariale dans les Hauts-de-France



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020

La présente convention est passée entre :

Le cluster Ekwation, domicilié au 19 Place de Lorraine, 67250 Loos en Gohelle. Représenté par son Président, Monsieur Benoît LOISON.

Et :

Désignation de l'OF, coordonnées et nom du représentant signataire de la convention

Objet de la convention

La présente convention a pour objectif de fixer les modalités de mise à disposition d'un plateau de formation mobile, dans le cadre du programme PACTE «**De l'expérimentation à la généralisation de la Formation Intégrée au Travail en Hauts-de-France**».

Le cluster Ekwation, avec le soutien de la Région Hauts de France et de l'Ademe, propose donc cette mise à disposition aux organismes de formation professionnelle retenus par Constructys dans le cadre du référencement de formateurs habilités à dispenser les contenus de formation FIT.

Article 1 : OBJET ET CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU PLATEAU

1. Interlocuteur

Le cluster Ekwation, est l'interlocuteur de l'organisme de formation utilisateur. Il est chargé de s'assurer de la mise à disposition du plateau de formation, selon les conditions détaillées ci-dessous.

2. Planification

La mise à disposition du container est demandée pour la période du _____ au _____

3. Désignation du plateau

Placer ici la description du plateau fourni par le concepteur

L'utilisateur disposera du plateau ci-dessus désignés exclusivement en vue de son utilisation dans le cadre du programme pour lequel la convention est fixée

4. Calendrier et lieu de mise à disposition

Afin d'organiser le transport du plateau sur le lieu d'opération, l'utilisateur sera tenu d'informer le cluster Ekwation quatre semaines avant le début des sessions de formation et d'indiquer la durée d'immobilisation, le lieu et les conditions d'accès au chantier.

a) Conditions d'accès au chantier :

Compte tenu de la structure et du volume du plateau, le transport s'effectue par la route à l'aide d'un camion, ce dernier est équipé d'une grue qui permettra le déchargement et le positionnement du plateau sur le chantier. Une attention particulière est à avoir sur les conditions d'accès au chantier et sur la zone d'entreposage qui devra permettre un dégagement fonctionnel sur le pourtour du plateau de 2,5 mètres.

b) Mise en sécurité du plateau

L'utilisateur est tenu de mettre le plateau ainsi que ses équipements et matériels en sécurité durant la phase d'utilisation et d'immobilisation. L'utilisateur est tenu de fournir une attestation d'assurance couvrant le plateau et ses équipements durant la période d'utilisation.

5. Capacité d'accueil du plateau de formation mobile

Les effectifs accueillis simultanément sur le plateau mobile de formation s'élèvent au maximum à 8 stagiaires et un formateur.

L'utilisateur sera tenu de vérifier que l'ensemble des stagiaires ne présentent pas de contre-indications liées à la formation proposée sur le plateau mobile.

Article 2 : DISPOSITIONS FINANCIERES

L'utilisateur s'engage à verser au cluster Ekwation une contribution financière correspondant à la mise à disposition du plateau et aux frais de transport engagés pour la livraison sur le lieu de chantier.

Cette contribution financière est fixée à 800 € par opération + transport (un forfait chargement/déchargement de 500€ par opération + 1€/KM. Les coûts précis, liés au transport, feront l'objet d'une consultation dès connaissance du lieu de l'opération et dans le cadre de l'étude de faisabilité).

Etat des lieux

- a) Avant le démarrage de toute opération le cluster Ekwation et l'utilisateur procèderont à un état des lieux de mise à disposition du plateau et de ses équipements, avec rédaction d'une attestation de conformité.
- b) A l'issue de l'opération le cluster Ekwation et l'utilisateur procèderont à un état des lieux de restitution du plateau et de ses équipements, avec rédaction d'une attestation de conformité.
- c) Si à l'issue de l'état des lieux de restitution il apparaissait des dégradations ou disparitions d'équipements, l'utilisateur s'engage à engager toutes les actions correctives nécessaires.
- d) L'utilisateur est chargé d'amener les consommables et matières d'œuvre nécessaires à la mise en œuvre de la formation sur le plateau.
- e) L'utilisateur est chargé de procéder au nettoyage, rangement et remise en état d'origine du plateau, conformément à la fiche « préparation et entretien du plateau » en annexe

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS DIVERSES

La présente convention est conclue pour la (ou les) période(s) mentionnée à l'article 1.

Cette convention pourra être dénoncée :

- a) Par l'utilisateur pour cas de force majeure dûment constaté, signifié au cluster Ekwation par lettre recommandée avec accusé de réception, si possible cinq jours francs avant la date prévue pour l'utilisation du plateau.
- b) Par le Cluster Ekwation, pour cas de force majeure ou, pour non remise de l'attestation d'assurance, ou si le plateau est utilisé à des fins non conformes aux dispositions prévues par la présente convention.

Cette dénonciation sera adressée par lettre recommandée à l'organisateur sans que ce dernier puisse demander à être indemnisé.

L'utilisateur s'engage à faire apparaître les logos des partenaires et financeurs du programme, dans le cadre de sa communication à l'interne et à l'externe. Une relecture préalable à diffusion, pourra être demandée. Une base line reprenant l'ensemble des logos pourra être transmise.

L'utilisateur s'engage à faire apparaître durant l'opération, les outils de communication fournis par le cluster Ekwation.

La présente convention est établie en deux exemplaires,

Fait à , le

Pour le cluster Ekwation

Benoît LOISON

L'utilisateur